

COMMUNIQUE DE PRESSE

La mobilisation des agents du Ministère du travail a permis d'obtenir la reconnaissance des suicides de Luc BEAL-RAINALDY et de Romain LECOUSTRE en accidents de service.

Le 4 mai 2011 Luc BEAL-RAINALDY, inspecteur du travail, secrétaire national du SNUTEFE FSU a mis fin à ses jours sur le lieu où se trouvent la Direction Générale du Travail, autorité hiérarchique de l'inspection du travail et la Direction de l'Administration Générale et de la Modernisation, chargée des ressources humaines et des relations sociales au ministère du travail.

Ce jour-là Luc BEAL-RAINALDY a décidé de partir pour ne plus souffrir. Pour ne plus avoir à subir la dégradation de ses conditions de travail professionnelles et syndicales, le déni des ravages dus aux réformes, le mépris manifesté aux agents du ministère du travail et à leurs représentants, le blocage total du dialogue social dans son administration.

Il a fallu attendre près d'un an après sa mort et trois commissions de réforme, réunies dans des conditions irrégulières et désastreuses pour les deux premières, pour que le suicide de Luc Béal-Rainaldy recueille le 12 avril 2012 un avis favorable à sa reconnaissance en accident de service. Cette reconnaissance porte sur les deux volets de son activité : professionnel en tant qu'inspecteur du travail et syndical en tant que responsable national et militant.

Il a fallu le témoignage courageux de son épouse, l'audition d'une psychologue spécialiste de la souffrance au travail, la forte mobilisation et le soutien massif des agents du ministère du travail et de leurs syndicats pour que la commission de réforme soit réunie dans le respect des formes légales et reconnaisse que le suicide de Luc Béal-Rainaldy a pour origine ses conditions de travail au ministère du travail.

Le ministre du travail Xavier Bertrand a cédé et a fait savoir qu'il suivrait l'avis de la commission de réforme.

C'est aussi la mobilisation des agents qui a permis la reconnaissance, ce jour, par la commission de réforme réunie à Lille, du caractère professionnel du suicide de Romain LECOUSTRE, jeune inspecteur du travail.

Tout doit être fait pour que s'arrêtent les atteintes aux missions des services publics et pour que la souffrance au travail des agents de la fonction publique soit reconnue et éliminée.

le 19 avril 2012